



## REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AOUT 2020

Etaient présents : LACOSTE Pierre, LAMON Monique, DUCASSE Jérôme, DUPUY Jean-François, BONNET Marielle, LESTRADE Nicolas, ADER Patrick, LOPEZ Nathalie, LAPEYRE Laurent, GUINLE Marie-Laure,

Absents excusés : GUILHAUME Régis,

Secrétaire séance : DUCASSE Jérôme.

### ORDRE DU JOUR:

- 1) Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de Gestion et Développement Informatique A.GE.D.I :**
- 2) Amendes de police :**

### **1) Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de Gestion et Développement Informatique A.GE.D.I :**

Suite aux élections municipales en date du 25 mai 2020, **il est nécessaire de désigner un nouveau délégué**, conformément à l'article 7 des statuts de l'**A.GE.D.I.**, au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- **Désigne Madame Marielle BONNET**, conseillère municipale, comme déléguée de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I

**Voté à l'unanimité**

---

## **2) Amendes de police :**

Afin de sécuriser le retournement de véhicules poids lourds (SYMAT, etc...) **il est nécessaire d'aménager une aire de retournement** « chemin des Acacias »

Un devis pour ces travaux a été établi par l'Entreprise LOCATRANS pour un montant de **920 € H.T.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

- **accepte le devis** présenté
- **autorise Monsieur le Maire à entreprendre les travaux** et à effectuer les démarches nécessaires **pour la demande de subventions** au titre des « amendes de police » auprès du Conseil Départemental.

**Voté à l'unanimité**

---